

# Assemblée Générale

## 03 avril 2025

### Procès-verbal

#### Ordre du jour

1 – Introduction .....	2
A – Salutations.....	2
B – Excusées .....	2
C – Modification de l'ordre du jour .....	2
D – Pensée aux membres et amis disparus .....	3
2 – Réception des jeunes titrés de l'Association.....	3
3 – Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2024 .....	3
4 – Rapport du président .....	3
5 – Rapport de la trésorière .....	6
6 – Rapport des vérificateurs.....	7
7 – Acceptation des rapports.....	8
8 – Élection des vérificateurs.....	8
9 – Élection du comité et du président.....	8
9 bis – Communauté des membres actifs .....	9
10 – Présentation des dossiers traités par le comité en 2024.....	10
11 – Propositions individuelles.....	11



# Assemblée Générale

## 03 avril 2025

### Procès-verbal

#### 1 – Introduction

##### A – Salutations

Samuel Roch souhaite la bienvenue à :

Autorités :

- Monsieur le Municipal Florian Chiaradia
- Sergent Blanchard, agent de proximité de la Police Riviera
- Patrick Aubort- Chef de Service

Représentants des Associations et sociétés amies

- Mme. Marlyse Piazzalunga - Association des Intérêts de Tavel
- Mme. Agnès Tournay – Association des Intérêts de Tavel
- M. Alexandre Barone - Association des intérêts de Clarens
- Mme. Gabrielle Müller – Association des Intérêts de Clarens
- Mme. Diane Sandoz - Société des Intérêts des Avants
- Mme. Rachel Seydan – Fête au Village 2025
- M. Pierre Dupuis – Fête au Village 2025
- M. Grégoire Braissant, président de la FSG Chailly

Il souhaite la bienvenue à toutes et tous et remercie les membres et invités pour leur présence.

##### B – Excusées

Le président remercie les personnes qui ont pris la peine d'excuser leur absence, notamment :

- L'ensemble des conseillers Municipaux sauf M. Chiaradia
- M. Philippe Borlat, ancien président de l'Association
- M. Raymond Roch, ancien président de l'Association
- Mme Corinne **Wider**, ancienne présidente de l'Association
- M. Daniel Martin – SVBE
- M. Soydan – SIA
- M. Crisinel - SDC
- Edita Spinosi, membre
- Guy et Monique Stuby, membres
- M. Dupraz, membre
- M. et Mme Borlot, membres

##### C – Modification de l'ordre du jour

Je souhaite vous proposer l'ajout d'un point dans l'ordre du jour qui vous a été annoncé.

Il s'agit d'un point N° 9 bis « Communauté des membres actifs »

Est-ce que quelqu'un s'oppose à cette modification d'ordre du jour ?



# Assemblée Générale

## 03 avril 2025

### Procès-verbal

Sans opposition, l'ordre du jour est donc modifié comme proposé.

D – Pensée aux membres et amis disparus

Le président propose de partager une pensée émue en mémoire des membres et amis qui nous ont quittés durant l'année 2024.

Il demande à l'assemblée de se lever pour observer une minute de silence.

## 2 – Réception des jeunes titrés de l'Association

Comme de coutume, le comité souhaite récompenser les jeunes qui ont su se démarquer dans leur domaine respectif.

Après notre appel lancé au travers de la convocation à cette assemblée, le comité n'a pas eu d'autres retours que ceux de la FSG Chailly dont les jeunes membres se sont comme d'habitude distingués par de très bons résultats.

Le comité les en félicite et le président passe la parole à Monsieur Grégoire Braissant pour présenter ces jeunes et leur résultat.

Comme de coutume, un petit présent leur est remis.

Dans le cas ou d'autre résultats n'auraient pas été communiqué, chacun peut naturellement en faire part et le comité ne manquera pas de les récompenser également.

## 3 – Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2024

Comme indiqué sur la convocation, le PV ne sera pas relu ce soir. Chacun avait la possibilité de le demander par avance et il est également disponible sur notre site internet ainsi que vers la liste de présence.

La discussion est ouverte au sujet de ce PV

Le président demande à l'assemblée de l'accepter en levant la main – avis contraire – abstention.

Le PV de l'assemblée générale 2024 est accepté à l'unanimité.

## 4 – Rapport du président

Le président prend la parole pour son rapport :

Je souhaite revenir sur l'année écoulée en vous rappelant les activités qui ont été organisées par le comité.

Après l'enlèvement des décorations de Noël assuré de main de maître par Yannick Guex, seul ou presque et sous la pluie, l'année s'est poursuivie dès le 5 février pour la première séance de comité de l'année avec comme programme l'activation des choses sérieuses en vue de l'organisation de la Fête au Village. En effet l'organisation avait débuté dès le mois de septembre 2023 à un rythme que je qualifierai d'échauffement mais c'est dès début 2024 que nous sommes entrés dans le vif du sujet !

Le 29 février a eu lieu le traditionnel repas du comité agrémenté de la présence de Madame Catherine Wider et Monsieur Etienne Perez qui ont renforcé le comité pour l'organisation de la Fête au Village. Lors de ce repas les conjointes et conjoints sont également présents et je tiens à cette tradition car ils et elles sont par la force des choses également très engagés au sein de l'association par leur soutien



# Assemblée Générale

## 03 avril 2025

### Procès-verbal

aux membres du comité et à nos activités de manière générales. Ils méritent donc une grande reconnaissance. Nous nous sommes donc régalés au restaurant 1820 à Montreux.

Le contrôle des comptes a eu lieu en date du 19.03.2024 à l'Hôtel de Chailly, puis nous avons eu le plaisir de vous retrouver ici même pour notre Assemblée Générale le 21.03.2024.

Le désormais traditionnel « Goûter de Pâques » était prévue le 27 mars 2024. Malheureusement la météo a eu raison de cette petite manifestation gratuite et destinée aux enfants qui, cette année, se déroulera mercredi prochain, 9 avril.

Les séances de comités se sont poursuivies à un rythme d'environ une par mois, en plus des nombreuses séances de travail réalisées en petit comité, puis avec l'ASR pour traiter des thématiques précises de la Fête au Village. Comme chacun peut s'en douter cette organisation était intense, si bien que le traditionnel du bal de l'été qui se déroule en juin habituellement n'était pas envisageable au vu de la charge de travail supplémentaire que cela aurait représenté. Il n'a donc pas eu lieu cette année.

Le 18 avril, une rencontre des tenanciers de caveaux s'est tenue pour présenter le concept de la Fête et échanger sur l'organisation.

Au fil des séances d'organisation avec tous les acteurs, le mois de septembre est arrivé très vite et nous l'attendions avec impatience et parfois un peu d'anxiété. Après le montage des infrastructures qui nous a offert son lot de surprises mais qui a aussi mis en évidence l'excellence et l'engagement sans faille de nos chers bénévoles, la Fête au Village s'est ouverte le vendredi 20 septembre 2024 par les merveilleux chants des élèves. Je ne vais pas revenir sur chaque instant de ce weekend magique, mais plutôt m'atteler à remercier les personnes qui ont fait de ce projet une réussite totale :

Aux membres des autorités qui nous ont offert des prestations remarquables et un soutien financier bienvenu.

Aux tenanciers de caveaux et à leurs équipes merveilleuses qui nous ont régalé de bonne humeur et de plats succulents.

A tous les intervenant d'animation, musiciens, danseurs, animateurs pour enfants, avec qui la collaboration a été impeccable.

Aux intervenants techniques, montage de la scène, sonorisation, lumière et sécurité.

Aux enfants du collège de Chailly, à leurs Maîtresses et aux parents pour les chants du vendredi soir.

A tous les participants du cortège qui nous ont surpris par leur générosité et qui ont fait de ce cortège un moment fort de cette fête.

Aux divers fournisseurs pour leur flexibilité et leur prestations impeccables.

A tous les sponsors et donateurs pour leur générosité.

A l'armée de bénévoles qui ont été nombreux, impliqués, généreux, efficace et adorables.

A Ivan Savicev, pour le travail de création visuelle colossal qu'il a réalisé amicalement.

Au Présidents et Gouverneurs des autres Village qui représente un soutien moral incontournable lorsque tout ne va pas comme on veut.

Je ne suis pas croyant alors je ne remercierais pas Dieu, mais je me dois tout de même de remercier une force de l'au-delà qui nous a offert une météo que jamais nous aurions osé espérer même quand on est un optimiste maladif comme je le suis.



# Assemblée Générale

## 03 avril 2025

### Procès-verbal

A mon épouse et à ma fille pour leur patience, pour leur soutien et les nombreuses soirées passées sans leur mari et papa.

Aux membres du comité qui ont travaillé sans relâche, qui ont supporté mon exigence et mon manque de patience parfois, et qui ont été l'axe qui permet de faire d'un projet une réalité.

Et enfin à vous Mesdames et Messieurs, car vous êtes l'Association des Intérêts de Chailly, Baugy, les Crêtes et Environ, cette fête a été organisée pour vous et vous nous avez rendu bien plus que nous avons pu vous donner, par votre présence, vos compliments et vos sourires.

Cette fête a été belle, nous en sommes très fier, je ne vais pas vous mentir, j'en suis aussi personnellement très fier, et c'est avec beaucoup d'émotions que je considère ces derniers remerciements comme un clap de fin et que j'accueille ainsi de nouveaux souvenirs qui resteront gravés.

La deuxième partie d'année a aussi quelque peu vu son programme chamboulé, puisque la fatigue d'après fête et l'organisation du repas de remerciement des bénévoles ont eu raison de la traditionnelle brisolée. D'autant plus que cette manifestation nécessite une réorganisation puisque l'emplacement de la Foge ou elle se tient habituellement est désormais occupé par les nouvelles infrastructures de la piscine.

A la suite de la mise en place des décos de Noël dans le village le matin, je l'évoquais, le repas de remerciement des bénévoles s'est tenu ici même le 30 novembre 2024 et près de 70 personnes se sont régale d'une bonne fondue tout en se remémorant de bons moments passé lors de la Fête.

Le calendrier de l'Avent a été agrémenté des fenêtre décorée et d'apéritif organisé par les habitants de la région et nous les en remercions chaleureusement ! Nos remerciements vont aussi aux responsables animations des EMS de Beau-Site et Montbrillant pour l'organisation des apéritifs et vin chaud les 5 et 12 décembre 2024. Nous espérons grandement pourvoir pérenniser cette nouvelle tradition !

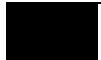
Puis la fin d'année a tenu ses promesses avec l'arrivée du Père-Noël au Village, les chants des élèves toujours aussi mémorable et bien entendu l'incontournable soupe aux pois ! Merci à tous les participants qui font de cette soirée une grande réussite d'année en année !

Tout au long de l'année le Pavillon de la Foge a été loué les weekend et mercredi après-midi et le comité se charge de la gestion de ces locations par l'intermédiaire de madame Mahtab Guex que je remercie infiniment pour son travail. Un petit présent lui est remis.

Je vous présente à présent le programme provisoire de nos activités 2025 :

- 09.04.2025      Goûter de Pâques à 16h00 à la Foge
- 21.06.2025      Bal de l'Eté à la Rue des Fontaines, dès 18h30
- 30.10.2025      Brisolée au local des Pompiers, nouvelle mouture, dès 18h30
- 29.11.2025      Mise en place des décos de Noël dans le Village, heure à confirmer
- 03.12.2025      Vin Chaud aux Crêtes, dès 18h30
- 10.12.2025      Vin Chaud à Baugy, dès 18h30
- 17.12.2025      Père-Noël à Chailly et soupe aux pois

Vous avez bien entendu la notion de provisoire, permettez-moi de revenir à ce sujet au point 9 bis.



# Assemblée Générale

## 03 avril 2025

### Procès-verbal

Merci pour votre présence ce soir, signe de votre attachement à notre l'Association des Intérêts de Chailly, Baugy, les Crêtes et Environs.

Merci pour votre attention.

#### 5 – Rapport de la trésorière

Karine Aymonier, trésorière de l'Association, prends la parole pour son rapport :

« L'exercice 2024 s'est avéré positif du point de vue comptable.

Sur l'ensemble de l'année, les produits représentent CHF 72'357.15 et les charges y compris amortissement totalisent CHF 51'623.70, ce qui produit un bénéfice net de

CHF 10'117.15.

Les amortissements équivalent à CHF 5308.15 et comprennent 10 % du montant des toiles de couvertures et 20 % des équipements de la Foge.

Nous vous remercions de tout cœur. En effet, les cotisations, après avoir diminué en 2024 avec un total de CHF 4'542.00, ont à nouveau passé la barre des Chf 5000.- avec un montant maintenant record de Chf 5 '181.74. Sincèrement merci à tous pour votre important soutien.

Les locations de la Foge, salle toujours très prisée, offre un bénéfice de CHF 1'709.74 après déduction des frais de fonctionnement et de la rétribution de 25% des locations à la commune de Montreux selon la convention qui nous lie. Cette somme est inférieure à l'année passée, mais nous avons essayé quelques annulations dûes aux travaux de la piscine en 2024, et sommes sûrs de retrouver le nombre habituel de locations cette année, c'est en tout cas bien parti.

Nous tenons également à adresser ici un grand merci à Mme Guex qui gère les locations de semaine en semaine !

Le résultat des manifestations tenues en 2024 se présente de la manière suivante :

- La chasse aux œufs a été annulée à la dernière minute en raison du mauvais temps, mais nous avons offert les lapines au chocolat aux enfants de l'école de Chailly. ( Cout Chf 98.90 )
- La Fête au Village a couté Chf 52.985.52 mais laisse un bénéfice de Chf 9'572.80. Nous sommes immensément reconnaissants à tous les annonceurs du carnet de fête, tous les bénévoles, tout le soutien et l'engouement que nous, comité, avons reçu pendant ces quelques mois, et pendant la Fête. Je tiens également à remercier la météo qui nous a offert un de ces plus beaux week ends d'automne, en faisant rimer fête au village avec bleu, sur nos tee shirts et dans le ciel.
- La brisolée (manifestations offerte) n'a pas eu lieu cette année, le comité a eu besoin de souffler un peu cette année après la Fête au village, et nous vous remercions pour votre compréhension, nous reviendrons plus forts de châtaignes cette année.
- L'ensemble des festivités de Noël (manifestations offertes) nous a couté CHF 1'879.20 pour l'ensemble du mois de décembre. Mais les stocks de vins sont encore là soyez rassuré.
- Nous avons également soutenu par divers dons les sportifs méritants de Chailly, la société de gym de Chailly, et ce pour un montant de Chf 745.- en 2024.



# Assemblée Générale

## 03 avril 2025

### Procès-verbal

Nous notons également avec plaisir que les gens se montrent particulièrement généreux lors de nos manifestations et laissent volontiers des dons, et de plus en plus, dans notre crousille.

Du côté du bilan, les comptes d'actifs et passifs transitoires comportent des factures payées en dehors de l'exercice comptable, des locations du pavillon de la Foge reçues d'avance, ainsi que la rétribution de 25 % sur les locations et la facture des charges du pavillon versée en 2024 à la commune de Montreux.

Le bénéfice de l'année 2024 étant important et émanant comme évoqué principalement de la Fête au Village, nous vous proposons son utilisation suivante :

1. La création au plan comptable d'un compte intitulé « Provision pour la Fête au Village 2030 »
2. L'attribution provisoire à cette nouvelle provision de l'ensemble du bénéfice émanant de la Fête, soit CHF 9'572.80
3. La rétribution aux tenanciers de caveaux d'un montant de 250.- chacun correspondant à la finance de base demandée comme participation au coûts d'organisation, soit un total de CHF 2'250.-, retranché de la provision créée au point précédent.
4. Le versement d'un montant de CHF 500.- au comité d'organisation de la Fête au Village des Avants 2025 comme participation amicale de la même manière que le Village de Chernex l'a fait pour nous en 2024.
5. La validation définitive du montant de CHF 6'822.80 résultant des opération proposée ci-dessus comme provision pour la Fête au Village 2030
6. L'obligation de n'utiliser cette provision que pour la Fête de 2030 sous réserve qu'elle tienne comme prévu dans le tournois normal. Libre au comité d'affecter ce montant à un autre projet si tel n'est pas le cas.
7. Porter au bilan le bénéfice ordinaire (hors Fête au Village) de CHF 544.35.

Le tout bien sûr avec votre consentement.

## 6 – Rapport des vérificateurs

Monsieur Bise, 1<sup>er</sup> vérificateur des comptes, prend la parole pour son rapport :

« Mesdames, Messieurs,

Selon le mandat que vous nous avez confié, Monsieur Jacques Bühler et moi-même avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2024 en date du 1<sup>er</sup> avril 2025 en compagnie de M. Samuel Roch, la trésorière Karine Aymonier étant retenue pour cause professionnelle.

Les liquidités, comptes BCV, Post-finances et caisse se montent à CHF 60'356.10 et le bilan totalise CHF 121'723.51.

Le résultat du compte pertes et profits présente un bénéfice de CHF 10'117.15 après amortissement. Nous soutenons la proposition d'utilisation du bénéfice selon la présentation de madame Aymonier qui, sous réserve de votre acceptation, porte donc le capital à nouveau à CHF 89'718.30.



# Assemblée Générale

## 03 avril 2025

### Procès-verbal

Nous avons pu consulter toutes les pièces comptables demandées et nous avons effectué des pointages sur les différents comptes et les avons trouvés exacts.

Nous nous plaisons à relever l'exactitude des comptes présentés et remercier la trésorière pour son travail.

En vertu de ce qui précède, nous proposons à l'assemblée :

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2024 ainsi que le bilan au 31 décembre 2024
2. d'approuver l'utilisation du bénéfice telle que présentée
3. de donner décharge à la trésorière ainsi qu'au comité pour leur gestion de l'exercice 2024
4. de donner décharge aux vérificateurs et de prendre acte du présent rapport. »

## 7 – Acceptation des rapports

La discussion est ouverte au sujet des rapports respectivement de la trésorière et des vérificateurs.

La parole n'est pas demandée.

Le président demande à l'assemblée de les accepter en levant la main – avis contraire – abstention.

Les rapports de la trésorière et des vérificateurs sont donc acceptés à l'unanimité.

## 8 – Élection des vérificateurs

M. Gonzales, 1<sup>er</sup> vérificateur, est désormais libérée de cette tâche. M. Bühler devient 1<sup>er</sup> vérificateur et Mme. Blaser, 2<sup>ème</sup> vérificateur.

Nous ouvrons donc les candidatures pour le poste de vérificateur des comptes suppléants.

Mme Aubort est donc élue vérificateur suppléante, avec les sincères remerciements du comité à ces quatre personnes pour leur engagement !

## 9 – Élection du comité et du président

Cette année, nous vous présentons quelques changements au sein du comité avec le départ de trois de ses membres et une nouvelle candidature que nous vous recommandons vivement d'accepter.

Je commence par vous annoncer la démission de Monsieur Jeff La Rosa, membre du comité depuis 2011 soit 14 ans ! Son départ se fait dans la continuité de la distance qu'il avait déjà prise peu à peu avec nos activités depuis deux ans. Mais ces deux dernières années n'ont pas dérogé à la règle : lors qu'on a besoin de lui Jeff est présent, efficace et toujours de bonne humeur ! Merci Jeff pour ton engagement remarquable au sein de notre association !

Ensuite Madame Colette Livers entrée au comité en 2022 prend également congé de nous. Colette a été une personne serviable et aimable en tout temps. Quelques difficultés physiques malheureuse lui rendent le quotidien plus difficile et nous lui souhaitons au plus vite et durablement une santé de fer !

Finalement, Karine Aymonier, notre trésorière, et notre trésor aussi, nous a annoncé dans un premier temps diminuer ses activités en gardant la gestion de nos comptes tout en prenant congé des séances de comité pour diminuer le temps consacré à l'Association. Puis en mars dernier elle s'est ravisée et a réalisé la nécessité pour elle de démissionner du comité. Nous en prenons acte, comme on dit, avec une petite larme à l'œil ! Karine, entrée au comité de l'Association en 2018 a fait preuve en tout



# Assemblée Générale

## 03 avril 2025

### Procès-verbal

temps d'un investissement incroyable. Son caractère bien trempé en a rapidement fait une personnalité incontournable et terriblement attachante ! Mais par-dessus tout si elle dit « je m'en occupe », mesdames et Messieurs, elle s'en occupe, et avec intensité ! Mes excuses vont d'ailleurs à Maxime, son époux, qui a une période d'avant Fête s'est parfois entendu appeler Sam à la maison tant notre collaboration avec Karine a été intense les dernières semaines. Karine je suis très touché par ton départ, ta bonne humeur ton énergie de feu et ton efficacité sans faille vont beaucoup nous manquer, me manquer ! Bon vent à toi !

Jeff, Colette et Karine reçoivent un petit présent pour les remercier de leur engagement.

Par ailleurs, je vous présente la candidature de Monsieur Etienne Perez qui a rejoint notre comité en tant que renfort pour la Fête au Village et qui semble s'y être bien plu ! Nous vous proposons donc d'élire Etienne qui habite à la Rue des Fontaines depuis de nombreuses années, père de deux filles, et directeur du Garage Resocar à Chailly qui a la particularité d'accueillir des personnes en difficultés sociale en leur proposant des activités d'entretiens de véhicule personnalisé. Etienne et son épouse Perrine ont toujours été très présent dans le village lors des différentes occasions et participé aux activités de l'Association. Etienne a donc parfaitement sa place au sein du comité, je vous le garanti.

Je te remercie Etienne pour ta motivation et c'est un honneur de t'accueillir au sein du comité, du moins si l'Assemblée valide ta candidature ! (Applaudissement)

Vous l'aurez compris, je vous propose d'élire ce soir un comité de 6 personnes avec la composition suivante :

- M. Yannick Guex, vice-président
- Mme. Marie Roch, secrétaire
- Mme. Lene Dupertuis
- M. Romain Pilloud
- M. Etienne Perez
- M. Samuel Roch, Président

Nous sommes donc activement à la recherche d'un trésorier ou d'une trésorière. Y a-t-il dans l'assemblée une personne qui souhaite rejoindre notre équipe pour cette tâche ?

Nous restons à l'écoute de toutes proposition et discussions à ce sujet.

Je me propose de reprendre le rôle de trésorier ad-intérim comme cela a été le cas en 2017 jusqu'à ce que nos recherches soient couronnées de succès !

Le comité est élu par acclamation spontanée ! L'assemblée est remerciée pour la confiance témoignée.

#### 9 bis – Communauté des membres actifs

Lors de mon rapport de président, je vous ai fait part de notre programme d'activité en le mentionnant comme provisoire, j'aimerai vous apporter plus d'information à ce sujet.

Ces derniers mois, en réfléchissant à l'avenir de notre comité et de nos activités, j'ai acquis la conviction que la suite de nos activités est subordonnée à la nécessité de trouver des aides extérieures et de ne plus être « contraint » à assumer l'entier des tâches par nous-même sous peine de devoir simplement annuler certaines d'entre elles par manque de forces vives. En effet le travail de l'ombre pour permettre la réalisation de nos manifestations est très important et le temps à y



# Assemblée Générale

## 03 avril 2025

### Procès-verbal

consacrer avant et pendant l'est tout autant. Surtout pour des bénévoles avec une vie professionnelle intense comme c'est le cas pour chacun d'entre nous.

Ces propos n'ont pas vocation à nous victimiser mais au contraire à prendre conscience que c'est à nous d'agir pour pérenniser nos activités.

J'en suis donc arrivé aux réflexions suivantes :

Premièrement, la Fête au Village nous a prouvé que lorsque nous sommes pro-actifs pour trouver des bénévoles, beaucoup de personnes sont à nos côtés et leur motivation est remarquable !

Ensuite, par le passé nous avons souvent demandé des coups de main mais n'avons jamais réellement organisé et pérennisé ces aides. Cela a toujours été au coup par coup.

En effet nous avons très souvent entendu et vous-même vous êtes peut-être déjà dis « Je vous donne volontiers un coup de main si vous avez besoin mais par contre il ne faut pas compter sur moi pour venir au comité, je n'ai pas le temps... » C'est bien compréhensible, et plutôt que de se focaliser sur le refus de venir au comité, nous préférerons nous concentrer sur le coup de main proposé.

Je vous présente donc le lancement de la « Communauté des Membres Actifs ». Il s'agit de réunir toutes les bonnes volontés qui sont prêtes à nous donner un coup de main de temps à autre pour, par exemple, des achats avant les manifestations, des aides à la mise en place du matériel, des tables etc, une présence pour assurer le service, ou encore pour nous aider à faire la mise sous pli des convocations à l'Assemblée Générale, les distribuer dans les boîtes aux lettres de Baugy-Les Crêtes puisque nous ne pouvons pas le faire avec la Poste, etc, etc.

L'idée est de vous permettre d'être à nos côtés tout en respectant votre propre disponibilité.

Plus concrètement un groupe WhatsApp nommé « Communauté des Membres Actifs » a déjà été créé. Seul le comité peut écrire sur ce groupe, ainsi vous n'avez pas de message intempestif et envahissant. Le comité lance des appels selon nos besoins du moment et, si vous êtes disponible pour la tâche demandée, vous vous annoncez par un simple clic sur l'écran de votre smartphone. Pas de lien vers Doodle, pas de lien vers Ehero ou autres, pas de compte utilisateur ou on ne se souvient plus de son mot de passe, uniquement ce groupe WhatsApp et le tour est joué.

Une fois que vous vous êtes annoncé disponible, nous vous contactons en privé au moment opportun pour les informations nécessaires.

Nous allons communiquer au mieux pour faire de cette communauté un succès mais je vous propose de commencer tout de suite ! En effet, les listes de présences que vous avez signées à votre arrivée, vont repasser aux tables. A votre nom, vous pouvez entourer sous « Communauté membres Actifs » oui ou non selon votre désir d'y être intégré et indiquer votre numéro de téléphone mobile si ce n'est pas déjà fait.

J'espère sincèrement que cette démarche vous plaise et qu'elle puisse évoluer au grès de vos remarques et propositions. Mais surtout que le résultat nous permette de maintenir l'entier de notre programme sans un essoufflement prématué du comité.

Merci pour votre aide et votre disponibilité !

#### 10 – Présentation des dossiers traités par le comité en 2024

Au cours de l'année le comité a eu de nombreux contacts avec la municipalité pour traiter des sujets actuels et impactants pour Chailly, Baugy, les Crêtes et Environs.



# Assemblée Générale

## 03 avril 2025

### Procès-verbal

Ces thématiques sont les suivantes :

- Réaménagement du carrefour de Chailly
- Création d'une zone 30km/h dans le Bourg
- Extinction de l'éclairage publique la nuit
- Réseau VMCV 2026

Ayant très récemment obtenu des informations actualisées à ces sujets de la part de la Municipalité, je passe la parole à monsieur le Municipal Chiaradia qui va nous présenter l'évolution de ces dossiers.

Monsieur Chiaradia :

Le projet de zone 30km/h à Chailly prévus depuis plusieurs années va franchir une nouvelle étape importante d'ici à l'été 2025 avec la réalisation d'un plan de projet qui sera déposé au canton pour étude pour une commission consultative. Le projet se concrétise avec la création d'une zone 30Km/h sur la Rue du Bourg conjointe à une zone 20Km/h (zone de rencontre) sur la Rue des Fontaines et Chemin des Jordils.

Au sujet du carrefour à feu de Chailly, le projet global de son réaménagement ainsi que celui du rond-point de la Saussaz a été abandonné puisqu'il répondait principalement à l'évolution des besoins liés au projet des Grand-Pré. Néanmoins le remplacement des feux, qui sont obsolète et présentent des pannes régulières, sera fait à l'été 2025. D'autre part une amélioration de la fluidité du carrefour combinée à une réduction du transit dans le village est étudiée en discussion avec l'AIC. Ce projet prévoit de supprimer le tourner à gauche lorsqu'on vient de la Saussaz et de prolonger la pré-sélection lorsqu'on jusqu'au rond-point de l'autoroute pour tourner à droite lorsqu'on vient des hauts. Ce projet est néanmoins soumis à l'autorisation de l'OFROU. Le projet est prévu dans le courant de l'été 2025 sous réserve de l'autorisation précitée.

Au sujet du VMCV, le projet réseau 2026 qui doit encore être voté par les législatifs de chaque commune de la Riviera, prévoit de repenser largement les grandes liaisons entre les villes et villages au niveau intercommunal et son entrée en vigueur est prévue pour décembre 2025. Les impacts principaux de ce projet pour Chailly sont les suivants : prolongement partiel de la ligne 204 vers Blonay, les fréquences du weekend pour la ligne 204 est augmentée et les lignes 207 et 208 disparaissent au profit d'une nouvelle ligne 212 qui relie Chailly à Vevey avec une fréquence de 20 minutes.

Le projet de liaison piétonne Brent-Chailly avance bien puisque les questions de servitudes sont réglées et discussions avec le canton sont en cours au sujet du remplacement de la passerelle de la Baie de Clarens. Le projet doit être soumis au conseil communal pour la fin de l'année 2025, pour une réalisation en 2026.

Le président ajoute que l'horaire de l'extinction nocturne de l'éclairage public s'est vu modifié de 23h à minuit en décembre 2024 et que la durée de test est donc prolongée pour que cette modification puisse être jugée avec le recul nécessaire.

### 11 – Propositions individuelles

Comme de coutume vous aviez la possibilité de nous faire part de vos prises de parole par avance pour que nous puissions nous préparer au mieux. Nous n'avons reçu aucune intervention mais j'ouvre tout de même volontiers la discussion générale.



# Assemblée Générale

## 03 avril 2025

### Procès-verbal

M. Bühler : Localisation de la future caserne de l'ASR, quelles nouvelles ? Réponse de M. Chiaradia : après le plan A (Baugy) qui a été abandonné, le plan B (P+R de Chailly), il existe maintenant un C sur la commune de Blonay-St-Légier. C'est ces deux dernières variantes qui sont actuellement à l'étude par l'ASR. Pas d'information sur le calendrier.

M. Dedominici : Traffic dans le village de Chailly congestionné lors des week-ends, que faire ?  
Réponse du président : La seule réponse à ce problème est le réaménagement du carrefour et la Municipalité avoue être un peu désemparée par ces problématiques propres à plusieurs villages avec peu de marge de manœuvre à sa disposition.

Mme Hofer : Mentionne le carrefour de Chailly et ses feux ainsi que les nuisances sonores dues aux démarriages des véhicules à la fin de la zone 30km/h nocturne. Réponse de M. Chiaradia : la prolongation de la zone 30km/h de nuit jusqu'au carrefour de Chailly a été refusée catégoriquement par le canton.

M. Pilloud : S'informe sur les mesures contre les nuisances sonores citées ci-dessus et mentionne la possibilité d'un nouveau revêtement phono absorbant. Réponse de M. Chiaradia : Le revêtement est prévu mais sans calendrier actuellement. Cette mesure devrait être incluse dans le projet d'agglomération, soit pas avant 2028.

M. Bonjour donne un retour très positif du revêtement phono absorbant sur l'autoroute

Un habitant s'informe sur la possibilité de limiter à 50km/h la Route de Brent, mentionne des pratiques «rodéos» sur cette route. Réponse de M. Chiaradia : cette demande avait déjà été transmise au canton mais le statut de la route ne le permet pas car il s'agit d'une traversée hors localité, par conséquent sous gestion cantonale.

Mme Sandoz : Remercie le comité de l'AIC pour la Fête au Village de Chailly et annonce la prochaine fête au Village des Avants ainsi que les travaux sur la Route des Avants.

M. Aubort : Annonce la présentation de la Voirie le 24 mai 2025 à la Place du Marché de Montreux.

Avant de clore cette assemblée générale, le président informe que le bar est à la disposition de l'assemblée et les boissons sont bien sûr offerte. Le service sera assuré par l'équipe du Boulodrome de Chailly que l'assemblée remercie chaleureusement.

La séance est close à 20h21.

